

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



ND: 53267

Déclaration de Maladie : N° S19- 0003530

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8308 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AZANI Abdellah Date de naissance : 18/06/66

Adresse : 6 Bd Nubay Idriss 10

Tél. : 0661238490 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 24 DEC. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 10/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14/11/10	3600 -15	830,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue

Diplômée de l'Université Paris 5
Ancienne Attachée en Allergologie
des Hôpitaux de Paris

- Membre de la Société Française d'Allergologie
- Maladies allergiques de l'adulte et de l'enfant

الدكتورة ليلي التازي الداودي

اختصاصية في أمراض الحساسية

للكبار والأطفال



10/12/2020

Y - Selma Alami

15ans

Recherche d'HP, tgr à
l'week

LABORATOIRE POLYBIO
Dr. Amal TAZI-DAOUDI
120, Bd. My. Driss 91 - Casablanca
Tél.: 05 22 81 01 90
Tél./Fax: 05 22 66 07 84

Dr. Leïla TAZI-DAOUDI
Allergologue
Immeuble le Colysée 30 Bd. Ain Taoujtit Bourgogne
Casablanca - Tél.: 05 22 27 40 11

Leïl.

LABO. D'ANALYSES MEDICALES POLYBIO

TAOUAKALNA AMAL - Pharmacien Biogiste -

120 BD. MOULAY IDRISI 1ER CASABLANCA

QUARTIER DES HOPITAUX 1 ER ETAGE

RC: 247908 Patente: 36350070 CNSS: 2359975 I.F.: 42023870 ICE: 001613460000056 INPE:093000941

Facture 8739

CASABLANCA Le : 14/12/2020

Analyses effectuées le: 14/12/2020

Pour.....: **Mlle ALAMI SALMA**

Sur prescription du : Dr LEILA TAZI -DAOUDI

Code.....: 2GA3921



Organisme.....: **POLYBIO**

Bilan:

T RESP=B600

Total : B 600

Montant Net : 830.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

HUIT CENT TRENTÉ Dhs 00 Cts

LABORATOIRE POLYBIO
Dr. Amal TAOUAKALNA
120, Bd. My. Idriss 1er - Casablanca
Tel: 05 22 81 90 84
Tél./Fax: 05 22 81 90 84

Biologiste responsable : François CORNU	Biologistes médicaux :
V.C. AZOULAY	L. DRUART
Y. BOUAMRA	A. EBEL
C. BOURDIN	D. ENGERAND
C. BOUZ	A. FORCE
E. BUGNI	L. GUIS
E. CART-TANNEUR	H. HAJJI
C. COIGNARD	V. JACOMO
N. COUPRIE	L. LEFLEM
H. DESSUANT	A. LIQUIER
	G. MARCILLY
	N. MEKNACHE
	M. NAUD
	X. NAUDOT
	M. NOUCHY
	A. OVILLE
	G. PANTEIX
	L. PELLEGIRNA
	G. PERAZZA
	L. STROMPF
	A. PETIT
	I. PETIT
	B. QUILICHINI
	L. RAYMOND
	O. ROUALDES
	C. SAULT
	B. SCHUBERT
	D. SCIORTINO
	L. STROMPF

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identité par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentio et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20639 22933-15.12.20

Enregistré le 15 Décembre 2020, à 14h15

Edité le 17 Décembre 2020, à 07h46:

Transmis par : LBM POLYBIO

MA080 - C - 2063922933

LBM POLYBIO

Dr TAOUKALNA Amal

120 Bd Moulay Idriss 1er

0 CASABLANCA MAROC (F)

Exemplaire destiné au correspondantRésultat d'analyse : **Enfant (F) ALAMI, SALMA**

Née le 16 Aout 2005, âgée de 15 ans

Prélèvement du 14 Décembre 2020



ACCREDITATION
N° 8-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

ANALYSES ISOTOPIQUES**■ Recherche d'*Helicobacter pylori* : tests respiratoires à l'urée ^{13}C #**

Kit	Taukit
T 0	-26.01
T 30	-25.28
T 30 - T 0	0,73
Résultat	Absence d' <i>Helicobacter pylori</i>

T30 - T0 en delta ‰ : < 2,50	: résultat négatif
>=2,50 et <=5,50	: résultat indéterminé
> 5,50	: résultat positif

Interlocuteur : N.Couprise/E.Bugni/G.Panteix : 01 49 59 16 16 – Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Dr Nicole COUPRIE

Dossier complet

François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.